AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresse et Point de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☏ 03 86 26 50 00 - 🖷 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHE

1) Description

Objet du marché :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAIQUE
SUR LE SITE DE L'AERODROME

Lieu d'exécution : Route Nationale 7 – Cosne-Cours-sur-Loire (58)

Code CPV : 09331200-0 - Modules solaires photovoltaïques

Divisions en lots :	☐ Oui	☒ non
Variantes :	☐ autorisées	☒ non
Options :	☐ oui	☒ non

2) Contexte

L'objectif est de concourir à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, centrales au sol de puissance équivalente, publié au JO Européen le 03/08/2016 et sur le site de la CRE le 25/08/2016.
La famille visée est la famille 1 telle que définie par l'appel d'offre. La période visée est la période la plus proche compatible avec l'avancement du projet et la levée des contraintes réglementaires liées aux terrains afin de permettre à la centrale d'être opérationnelle au plus tard fin 2021.

3) Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est de permettre à la Collectivité de retenir l'entreprise jugée la plus apte à réaliser le projet.
Le Candidat à l'AMI devra garantir à la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire qu'il dispose de toutes les compétences nécessaires et de tous les moyens requis pour réaliser le Projet et, le cas échéant, de toutes les solutions de financement et d'optimisation financière. Le Candidat pourra être un groupement associant par exemple un opérateur technique et un opérateur financier ou une société réunissant l'ensemble de ces compétences.

Section III : PROCEDURE

1) Composition des offres

Les dossiers sont constitués :
- d'une présentation du Candidat ;
- d'une note de présentation du projet ;
- de visuel d'insertion paysagère.

La présentation du Candidat devra démontrer sa capacité à développer le Projet, le cas échéant jusqu'à la remise d'une offre complète à la CRE, puis à le réaliser et à l'exploiter. Pour cela, il explicitera dans son dossier les compétences et les références sur lesquelles il compte s'appuyer.

Dans la note de présentation du projet, il proposera une analyse critique vis-à-vis d'un projet PV au sol, et présentera un plan d'affaires ainsi qu'un planning de réalisation détaillée allant jusqu'à la mise en service. Les hypothèses prises pour le plan d'affaires seront argumentées.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

Critères d'attribution	Coefficient de pondération
Qualité technique • Références • Implantation • Expérience • Calendrier proposé	**20 %**
Les garanties financière • Solidité financière • Financement participatif	**20%**
Performance technique du projet • Puissance installée et production énergétique annuelle • Prise en compte des contraintes	**5 %**
Performance environnementale et sociale • Performance environnementale • Appropriation du projet par les citoyens	**15%**
Qualité financière, économique et fiscale • Le compte de résultat prévisionnel • Le montant de l'investissement • Le prix de vente du kWh • Le loyer (valorisation financière de la mise à disposition)	**40%**
TOTAL	**100 %**

Le montant du loyer proposé à la collectivité sera noté selon la formule suivante :

Note : 40 x (S1/S2)
S1 : Offre du candidat
S2 : Offre la mieux disante

Les autres critères seront notés sur 20, avant pondération, selon l'échelle de notation suivante :

Niveau	Note /20
Excellent	16 à 20
Acceptable / satisfaisant	11 à 15
Passable / Peu satisfaisant	6 à 10
Insuffisant / Peu renseigné	1 à 5
Non conforme / Pas renseigné	0

3) Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

4) Demande de renseignements complémentaires

Pour toute demande de renseignements administratifs, les candidats pourront faire leur demande par courrier, téléphone ou mail à la collectivité, auprès de Monsieur le directeur général adjoint des services, sur l'adresse mail : bcretel@mairie-cosnesurloire.fr ou par téléphone 03 86 26 50 01.

Toute demande de renseignements techniques devra être faite via la plate-forme https://www.e-bourgogne.fr/

Section IV : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Le présent avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sera publié sur le BOAMP et déposé sur le site internet de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire à l'adresse suivante : http://www.mairie-cosnesurloire.fr/infos-pratiques/marches-publics.html.

2) Adresse de retrait des dossiers

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante : https://www.e-bourgogne.fr/ (réf : AMIPH). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE-COURS-SUR-LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Section V : RECEPTION DES OFFRES

1) Réception des offres

Les plis seront remis uniquement par voie dématérialisée sur la plate-forme e-bourgogne (https://www.e-bourgogne.fr/). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Date limite de réception des offres

Lundi 25 février 2018, à 12 heures, délai de rigueur

Section VI : INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2019

Le Maire,
Michel VENEAU

MAIRIE de COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre)